# Cyclo cross de Saints Geosmes (52) – Dimanche 03 décembre 2023

### REGLEMENT DE L'EPREUVE

**Organisateur :** VÉLO CLUB LANGROIS et FSGT 21 **Titre de l'épreuve :** Souvenir Maxime RACLOT

#### **Description:**

Cyclo cross organisé à Saints Geosmes (à 4 km au sud de Langres sur la route de Dijon) Circuit fermé de 1,8 km sans difficultés (route et prairie), temps de course selon la catégorie.

### **Conditions de participation :**

Cyclo cross ouvert aux licenciés FSGT et aux non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition valide).

Cyclo cross ouvert aux coureurs FFC (- 200 points au classement FFC) et aux non licenciés.

Ouvert aux VTT.

## Horaires des départs :

Poussins, pupilles, benjamins: 13 h 30

Minimes: 14 h 00

Cadets G et F, féminines, super-vétérans, anciens : 14 h 30

Juniors, espoirs, seniors, vétérans : 15 h 15

# Retrait des dossards : sur place

P, P, B, M: à partir de 13 h 00 Autres: à partir de 14 h 00

#### Temps de course :

Pré-licenciés: 5', poussins: 7', pupilles: 10', benjamins: 15', minimes: 20'

Cadets: 30'

Dames, juniors, super-vétérans, anciens : 40'

Espoirs, seniors, vétérans : 50'

### Tarifs:

Poussins, pupilles, benjamins, minimes: gratuit

Cadets : 3 €

Licenciés FSGT : 5 €, non licenciés : 8 € (sur place + 2 €)

## Modalités d'engagement :

➤ Par mail à : veloclublangrois@gmail.com

➤ Par courrier : JM JOURNIAC 34 rue de l'église 52200 SAINT MARTIN LES LANGRES

➤ Sur place

Règlement par chèque à l'ordre du Vélo club langrois.

#### Récompenses:

Podium pour les 3 premiers de chaque catégorie à l'arrivée de chaque course.

Les enfants seront tous récompensés sur place.

#### **Buvette / Vin d'honneur:**

Buvette sur place

Remise des récompenses et vin d'honneur : foyer communal (à côté de l'église).

#### **Mesures sanitaires:**

Application des mesures en vigueur à la date de la course.